



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## convois exceptionnels

Question écrite n° 56355

### Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur une mesure de précaution qui pourrait être prise pour faciliter le doublement d'un convoi routier composé de plusieurs ensembles dont la tête n'est pas visible du lieu où le dépassement est mis en œuvre. Il suffirait qu'un panneau annonce la longueur totale de l'ensemble du convoi jusqu'à la tête pour informer le conducteur du risque qu'il court à entreprendre son dépassement. Elle lui demande si une telle mesure peut être envisagée.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sophie Rohfritsch](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56355

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [27 mai 2014](#), page 4206

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)